

I n t e r v e n t i o n e n c o n s e i l c o m m u n a u t a i r e a u s u j e t d u p r o j e t d e c o n t a i n e r s c o n n e c t é s

Collectif Citoyen Xaintrie Vallée de la Dordogne
contact : CollectifCitoyenXVD@ilico.org

13 novembre 2025

Notre collectif

Nous sommes un collectif qui n'a aucune amitié électorale. Il est composé de citoyens bénévoles qui prennent du temps et de l'argent pour se documenter, imprimer et transmettre de l'information. Nous avons constaté que peu de gens étaient conscients de la manière dont la collecte et la facturation des ordures ménagères seraient réalisées avec le projet de containers connectés. Depuis avril, nous avons organisé des réunions d'information à St-Martin-la-Méanne, Sexcles, Monceaux-sur-Dordogne, St-Privat, Forgès et prochainement à Argentat. La synthèse de ce qui s'est dit dans ces réunions est disponible dans notre brochure, qui a évolué chaque mois et qui continue d'évoluer. De nombreuses personnes ont signé une pétition pour rétablir le service public à moins de 200 mètres des habitations et abandonner le projet de containers connectés. Nous sommes ici ce soir parce que nous avons constaté un décalage entre ce qui se dit dans les conseils communautaires et ce qui se dit dans les réunions publiques.

Gouvernance

Lorsqu'on nous demande de proposer des solutions pour les déchets, pour ne pas faire que critiquer, nous répondons « des solutions à quels problèmes ? ». Le problème de la gouvernance nous apparaît comme le problème numéro un. Quelles relations avons-nous les uns les autres pour gérer le bien commun ? Notre Com'Com' a organisé une réunion publique sur la Tarification Incitative le 26 avril 2022. Et 3 semaines plus tard, elle en a voté le principe. Pour un changement structurel aussi important, il nous semble qu'un processus de concertation avec la population d'au moins un an est nécessaire. Il existe des Com'Com' qui intègrent des citoyens volontaires pour étudier les documents préparatoires aux grandes décisions, citoyens qui peuvent discuter directement avec les bureaux d'études. Pourquoi pas chez nous aussi ? Enfin, le mode de désignation du bureau communautaire et le programme électoral associé à la Com'Com' est de toute évidence trop éloigné du suffrage universel, donc des

habitants.

Injustice

Pour les personnes âgées, les personnes handicapées, les personnes ayant des soins, les familles avec enfants en bas âges.

Les personnes âgées, malades, handicapés ayant des difficultés de déplacement avec ou sans véhicule sont pénalisés par l'éloignement des bacs. Encore plus sur un territoire rural où les containers sont parfois jusqu'à 3 km.

Les personnes âgées incontinentes ayant des protections, sont doublement impactées financièrement. De même les familles avec les couches des enfants en bas âge.

Injustice pour ceux qui respectent le tri et réduisent leurs déchets : eux seraient les plus pénalisés. Ils auraient tous les inconvénients : un service moindre qui ne passe plus devant chez eux, la complexité de la gestion de la carte électronique, les nuisances des dépôts hors containers et la facture qui bondit immédiatement. Les bons trieurs n'auraient strictement aucun bénéfice.

Tourisme

Certains veulent supprimer le service public pour établir un service payant à la carte, au motif que le système actuel rendrait les citoyens inactifs par rapport à leurs déchets. Ce n'est pas le constat que nous faisons.

Nous observons qu'il y a une frange de la population qui, occupée par des problèmes de base – se loger se nourrir se vêtir *etc.* –, n'a pas la disponibilité pour réfléchir plus loin et donc ne triera pas, quel que soit le système. Nous en déduisons qu'il ne faut pas chercher à obtenir 100 % de foyers respectant une norme.

En XVD, le volume d'ordures ménagères enlevées est passé de 3418 tonnes en 2020 à 2732 tonnes en 2024, soit moins 20 %, notamment grâce au plan de prévention mise en œuvre par le pôle déchet de la Com'Com'. Or, il est admis que notre territoire est touristique. Les visiteurs doivent trouver un système certes incitatif à réduire les déchets, mais aussi simple et efficace lors de leur passage. « Le mieux est l'ennemi du bien » dit un proverbe. Le fait de vouloir réduire le volume des déchets ne doit pas faire oublier tous les autres paramètres, notamment la convivialité.

Finances

Alors que ce système de mise en place devait être plus équitable, nous constatons une hausse non négligeable allant de plus 50 % voire 75% d'augmentation sur les nouvelles factures des usagers pour un service moindre.

Certains élus diront, effectivement.... Ça dépend... c'est en fonction de la Taxe d'ordures ménagères qu'ils payaient avant, en fonction de leur foncier. Nous constatons que non : que vous soyez seul ou pas,

l'augmentation est belle est bien réelle sur la partie fixe.

Non seulement il y a la part fixe, il y a la part variable. Et bien que vous n'ayez pas encore défini celle-ci apparemment et que vous entretenez le flou là-dessus. Nous constatons qu'il se situe dans cet ordre de fourchette :

Pour 1 personne 16 sacs par an/ 60L soit 1,33 sac/mois

Pour 2 personnes 26 sacs par an /60L soit 2,16 sacs/mois

Pour 3 personnes 34 sacs par an /60L soit 3,33 sacs/mois

Certains endroit pour 3 personnes 26 sacs par an de 30L

Un sac supplémentaire est facturé 5,22 euros jusqu'à 5,90 euros. L'addition est particulièrement cher payée pour les soi-disant mauvais trieurs. (Ex : dépôt litière du chat 5,90 euros. Cher la litière)

Malgré votre bonne volonté, nous ne voyons pas comment il vous sera possible de faire mieux en adoptant un tel système. Tant de passage de camion/ Tant de containers, le calcul sera vite fait.

Mettez des chaussures du 38 alors que vous chaussez du 43 je vous laisse réfléchir.

Autre problème : le bureau d'études qui vous a vendu la TI en 2022 avait chiffré son coût d'investissement à 1,1 millions d'euros. Soi-disant c'était le scénario le plus économique. Or le coût réel est aujourd'hui de 2,3 millions. Qui dans cette salle gèrerait ses investissements ainsi dans le cadre de son foyer familial ? Qui ferait confiance à ce point aux Bureaux d'Études pour son argent personnel ?

Insalubrité

Il est demandé aux particuliers de stocker leurs déchets. Le camion passant en moyenne tous les 15 jours. En divisant par 4 au moins la capacité d'enlèvement en volume et en fréquence, il est absolument inévitable que des dépôts hors container surviennent et qu'il faille nettoyer les abords des PAV.

Cela entraîne des nuisances, telles que les odeurs, des vers dans les poubelles, rats ... À cela, le SMD3 en Dordogne a proposé comme solution de les congeler. Sans compter que ce stockage grouillant et puant, doit être transporté dans nos véhicules.

Et quand vous arrivez au container pour déposer vos déchets, les containers sont pleins, ou ne fonctionne pas (malgré tout comptabilisé comme passage) Alors quoi faire quand vous partez travailler, faire vos courses... vous envisagez de les laisser dans votre véhicule toute la journée ?

Le réflexe est de les déposer au pied des containers. Et là c'est la sentence pour des usagers portés de bonne volonté. Il est dit « INCIVILITÉS ». Donc mise en place de caméra, de police mandatée pour retrouver le soi-disant coupable. Des amendes pouvant aller de 150 euros à 500 euros, suivant les communes.

Le SMD3 refuse par exemple de prendre les sacs autour des containers. À

Périgueux, ce sont donc près de 15 tonnes de déchets hors containers chaque semaine que la ville doit ramasser.

La commune de St Martin la Méanne. Superficie de 27 km², dont 35 hameaux passent de 89 points de collecte d'ordures ménagères à 7 containers. Dont la distance peut aller jusqu'à 3 km des habitations.

La commune de Gros-Chastang sur l'agglomération de Tulle est passée au système des PAV, ces bornes sont déjà saturées et leurs abords sont insalubres. Les habitants viennent à St-Martin-la-Méanne pour y déposer leurs ordures.

La commune de Forgès posséderait un container en bord de départementale, dans lequel tout habitant de XVD pourrait jeter des sacs. Inévitablement, celui-ci serait saturé et les habitants de Forgès seraient fortement pénalisés. Ce serait la guerre des sacs.

Pour XVD, une estimation de budget pour ce nettoyage inévitable aux abords des PAV vous a-t-elle été donnée ? Le coût du nettoyage des PAV va-t-il revenir à vos mairies, en invoquant le pouvoir de police des maires ?

Envisager un tel système, est voué à l'échec. Pour l'ensemble des communes dans lequel il a été implanté depuis 2 ans c'est une catastrophe financière, environnementale et d'exclusion.

Service public

Avec la TEOM – Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères –, le service public vient chercher les ordures ménagères à moins de 200 mètres des habitations. Avec la REOMi, on aurait une prestation de service payante à la carte. On voit poindre ce qui se passe à l'hôpital, à la poste, et dans tous les services publics : les activités humaines sont remplacées par des machines, des algorithmes, des plateformes internet. Plus personne ne rend service à personne. Tous les services sont – non pas dématérialisés, au contraire : l'électronique ce sont des métaux à la fois pour la fabrication des objets et pour générer l'électricité qui les anime –, tous les services sont déshumanisés. Certains chercheurs ont depuis longtemps prévu que le XXI^e siècle serait celui où seulement 20 % de la population active ferait tourner l'économie, les 80 % restant seraient inutiles et oisifs. Qui a vraiment envie de cela ? Est-il souhaitable que des gens n'aient aucun rôle dans notre société, que les objets électronique et les algorithmes fassent tout ? Où est le débat après lequel il aurait été décidé cela ? Est-ce réellement inéluctable ?

Les deux idées existent, le service public d'un côté ou la prestation en fonction de la consommation de l'autre. Encore faudrait-il avoir une évaluation concrète de l'intérêt des citoyens pour la réalisation de l'une et de l'autre afin de les comparer. Projet n°1, avantages inconvénients ; Projet n°2, avantages inconvénients ; Analyse comparée des avantages et inconvénients des projets. Or le bureau d'études Terroirs et Communautés a réalisé un document publicitaire en faveur de la TI et a complètement négligé et plombé les autres scénarios.

Le tri n'est pas la solution

Le recyclage est la réponse de notre société technicienne à la prolifération des déchets. La surproduction d'ordures ne serait plus un problème dans une « économie circulaire » qui les transformeraient en ressources. Ce discours se heurte à la réalité : le taux de recyclage est actuellement de 7 % : dans chaque produit en moyenne, 7 % de matières proviennent de produits recyclés, 93 % sont nouvellement extraites de l'environnement. Ce taux était de 9 % en 2010.

L'économie circulaire est aujourd'hui un mythe. Non pas qu'il faille renoncer aux bonnes intentions de recycler, mais elles ne doivent pas cacher la réalité : notre mode de production et de consommation n'est ni compatible avec les limites planétaires, ni souhaitable en termes de relations avec les pays du Sud.

Environnement

Nous avons réalisé une estimation des trajets supplémentaires que devraient effectuer les habitants pour apporter leurs sacs aux containers : 75000 km au total pour les 5000 foyers de XVD. Ce à quoi la présidence nous rétorque que dorénavant, les citoyens porteront leurs sacs aux moments de leurs trajets quotidiens, au travail, aux courses, etc. Nous pourrions alors nous lancer dans une description complète de la vie des gens. Non seulement il n'est pas du tout évident que la quantité totale de pétrole brûlé, la quantité de macadam usé, baissent avec la TI, mais aussi, l'évaluation de ce critère nous invite à nous immiscer dans la vie privée des citoyens, leurs habitudes. C'est exactement ce à quoi mène l'introduction des objets électroniques : ce sont surtout des capteurs qui permettent de créer une copie numérique du monde réel jusque très loin dans l'intimité des personnes. Par ailleurs, nous remarquons que, puisqu'il est à la mode de tout transférer à des machines électroniques et des algorithmes, les gens se déplaceront moins, feront plus de télétravail, donc auront moins d'occasions d'aller déposer leurs sacs aux containers.

Par ailleurs, la pulsion d'achat de l'électronique a pour conséquence matérielle l'extraction de grandes quantités de métaux dans les mines partout dans le monde, la fabrication de composants électroniques en Asie du Sud-Est dans des usines où les conditions de travail sont inférieures à celles des mineurs français au XIX^e siècle, et lorsque nous autres européens en petite chemise avons vécu notre vie connectée, on envoie les déchets électroniques dans des méga-poubelles, une au Ghana, et l'autre en Chine. Cette relation avec les pays du Sud est-elle souhaitable et durable ? Nous pensons qu'il faut s'orienter vers une relation plus durable.

La pulsion d'achat de l'électronique fait partie du problème des déchets, et n'est pas une solution.

Nous pensons qu'il faut commencer à réfléchir à une relocalisation de notre économie. Prenez tous les objets de la vie quotidienne. Imaginez les conditions dans lesquelles ils pourraient être fabriqués dans un rayon de 100 km.

Crédit social

La logique du bouc-émissaire, qui pointe du doigt les mauvais trieurs, est utilisée pour éviter d'avoir à traiter les problèmes de société des déchets. Quand ils pointeront du doigt ceux qui déposeraient hors container, on vous soumettra une décision d'installation de caméras avec reconnaissance faciale. Si on évoque le « crédit social » à la Chinoise, les élus se défendent de vouloir mettre cela en place. Ils ne semblent pas comprendre la logique qui est derrière la TI : quand on prend le chemin qui mène au crédit social, on ne peut pas se cacher derrière le paravent des mauvais trieurs.

Collectifs dans d'autres départements (non exhaustif)

- Loire Atlantique « collectif libéré nos poubelles » hausse 50%
- Haute Moselle (Nancy) « collectif des insupportables »
- Haute Marne « tous concernés »
- Vendée « collectif redevance incitative punitive (85) réputés pour être les champions du tri
- Ariège : Pamiers véritable déchetterie à ciel ouvert
- Vallée du Lot « collectif trie paie et tais toi »
- Dordogne : 2 collectifs « libérer nos poubelles » et « ADCODD Association des mécontents de la collecte des déchets de Dordogne »
- Haut Limousin : pétition en ligne 2200 habitants ont signé
- Charente Maritime et Ardèche : 2 départements témoins où le tourisme est roi.

Exemples

- Vallon Pont d'Arc (Ardèche) TI abandonnée après l'élection de 2020
- Haute Gironde : déploiement de la TI gelé jusqu'aux élections
- Lot, vallée du Lot et Vignoble : déploiement de la TI gelé jusqu'aux élections.

Conclusions

Nous concluons que l'intérêt des citoyens est :

- de conserver le service public TEOM
- de conserver la collecte à moins de 200 mètres des habitations
- d'abandonner le déploiement de la Tarification Incitative
- de revendre le matériel qui a été acheté
- de mettre en place un comité citoyen ayant accès aux documents préparatoires pour toute restructuration en profondeur du système

Merci de votre attention